

Séance du 9 octobre 2017

COMMUNE de PANGE

Extrait du registre des délibérations du Centre Communal d'action sociale (C.C.A.S).

Séance du 9 Octobre 2017

Le Conseil d'Administration du centre communal d'action sociale s'est réuni en Mairie de Pange, le 9 Octobre 2017 , sous la Présidence de Monsieur Roland CHLOUP , maire.

Présents : Yvette BIACHE - Denise GAEHNKE – Jean-Paul GRANDJEAN – Dominique WENGER

Absentes excusées : Sylvie Grandjean – Angélique Marinacci
Procuration de : Sylvie Grandjean à Jean-Paul Grandjean

Délib. N° 2017 /301

Objet : - Repas des anciens – Animation

- Vu le résultat de la consultation pour le repas des anciens fixé au dimanche **15 Octobre 2017**
- Considérant la nécessité d'assurer une animation pour ce repas .

Le Président entendu

Le Conseil d'Administration
Après en avoir délibéré,

- Retient la proposition du traiteur Monsieur Jean-Michel THURINGER à Courcelles Chaussy.
- Prix du repas : **38 T.T.C.** service compris.
- Confie à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) . la responsabilité de l'animation du repas des anciens
Une subvention de **335 €** sera versée à la M.J.C.. pour cette animation.

Unanimité

Transmis le : 9 Octobre 2017

Publié le : 9 Octobre 2017

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire.

Pange, le 9 Octobre 2017

Le Président :

